



## Procès Verbal de l'Assemblée extraordinaire des Délégués de la Fédération Suisse de Tchoukball

Salle de conférence du collège de la Fontenelle, samedi 31 mars 2007, 19h

**Présent** : TBC Val-de-Ruz, Lausanne TBC, Chavannes TBC, TBC Carouge, TBC Université Neuchâtel, TBC Fribourg, TBC Neuchâtel, Nyon TBC, M. Charles Tschachtli (membre d'honneur)

**Excusés** : Mme Madliger, M. Buri, M. Favre (membres d'honneur), TBC Morges, TBC Meyrin, TBC La Chaux-de-Fonds

**Sans nouvelles** : TBC St-Gall, TBC Chamoson, TBC Sion, TBC Chambésy, TBC Caméléon, TBC Genève

Mathieu Carnal (président) ouvre l'assemblée à 19h06. Il salue l'assemblée et remercie chaleureusement le club de Vdr de nous accueillir ce soir en marge de son tournoi. Il explique le contexte dans lequel une assemblée extraordinaire a été décidée lors de la dernière AD ordinaire. Il présente ensuite son comité, composé de Maxime Donzé (responsable technique), Davis Daidié (responsable des finances, Carole Greber (responsable de la formation) qui est excusée et Alain Waser (responsable de la communication).

### ***1) Appel***

Mathieu Carnal annonce que Carole Greber et Erika Mesmer (ancienne responsable des comptes) sont excusées. Alain Waser annonce à l'assemblée les clubs et membres d'honneurs excusés (voir ci-dessus), puis demande à l'assemblée si d'autres clubs sont excusés auprès d'eux. Ce n'est pas le cas.

Chaque personne présente annonce quel club elle représente.

Mathieu Carnal demande aux membres de l'assemblée d'annoncer s'ils seront présents au souper suivant l'assemblée afin que le TBC Val-de-Ruz puisse planifier le repas.

Alain Waser souhaite comptabiliser le nombre de voix, il rappelle que chaque club possède deux voix et que les membres d'honneurs ont une voix consultative. On totalise 16 voix pour la soirée.

**TBC Neuchâtel** : demande si le quorum est atteint. Alain Waser répond que ce n'est pas le cas. Il ajoute cependant que le quorum n'est pas nécessaire pour traiter des points à l'ordre du jour. Pour rappel et conformément à l'article 15 des statuts, le quorum est nécessaire pour les décisions suivantes :

*Chiffre 2. L'admission de nouveaux adhérents, l'exclusion d'un adhérent, la nomination de Membres d'Honneur ou les modifications de statuts ne peuvent*

*avoir lieu qu'à la majorité des deux tiers des voix exprimées et à la condition qu'au moins les deux tiers des adhérents soient représentés.*

*Chiffre 3. La décision de dissolution de la F.S.T.B. ne peut être prise qu'à la majorité des trois quarts des voix exprimées et à la condition qu'au moins les deux tiers des adhérents soient représentés.*

## **2) Scrutateur**

Mathieu Carnal propose à l'assemblée d'élire Gilles Diacon du LTBC comme scrutateur. Aucune opposition n'est manifestée, remerciements à Gilles.

## **3) Rapport des vérificateurs de compte**

En guise de préambule à la lecture du rapport des vérificateurs de compte, Davis Daidié lit le rapport du caissier rédigé par Erika Mesmer (rapport envoyés aux membres de la FSTB par e-mail le 28.03.2007 de Mathieu Carnal) et insiste particulièrement aux points suivants :

- Il est difficile de budgéter exactement les rentrées d'argent lié au sponsoring. Bien que les contrats soient planifiés sur du long terme, leur renouvellement est aléatoire, car lié à des contraintes économiques.
- Le Suisse Tchoukball représente une importante partie des charges, mais il s'agit de notre principal vecteur pour la promotion de notre fédération et donc de notre sport. Les responsables ont fait des efforts pour réduire les frais d'édition au maximum, notamment au niveau des coûts d'impression et de frais liés à l'envoi.
- Le principal problème de la FSTB se situe au niveau des liquidités. Les comptes créanciers et débiteurs sont très importants (plus de 30'000 francs). Il est à noter que ces comptes sont d'une valeur presque égale, ceci montre que la santé financière de la FSTB n'est pas mauvaise. Il s'agit cependant d'un problème important dont la résolution doit être engagée immédiatement et se prolongera sur ces prochaines années. Malheureusement le suivi n'a pas toujours été effectué de manière très régulière ces dernières années, cette situation a résulté en une accumulation de factures non payées qui n'ont pas été réclamées.
- Il y a eu un changement au niveau des comptes transitoires. Auparavant ces comptes regroupaient plusieurs choses, cette situation de mélange a été réglée. Actuellement sous ce point ne figure plus que les factures se trouvant réellement sur deux périodes comptables (assurance par exemple). Les précédents éléments qui se trouvaient dans les comptes transitoires ont été transférés à leur juste place, ce qui explique l'augmentation soudaine des comptes "créanciers" et "débiteurs"
- Il est difficile d'équilibrer des comptes ayant perdu 17'000 francs d'entrée. Une importante réduction des charges a été effectuée par le comité FSTB, mais l'exercice se clôture néanmoins avec un déficit léger. Cela démontre la politique du comité de n'engager que l'argent qu'il a à sa disposition.
- L'ancienne caissière ressent une frustration importante par rapport au non paiement des factures liées aux manifestations internationales, elle a effectué un grand travail et considère ceci comme un manque de respect vis-à-vis du travail des bénévoles en général.

En complément à ce rapport, Mathieu Carnal annonce la création d'une commission de recouvrement qui sera créée par le comité afin d'aider le caissier.

Mathieu Carnal annonce également que la politique concernant les déplacements internationaux des équipes suisses a changé, dorénavant l'heure est à l'austérité. Les joueurs

doivent désormais effectuer avant le départ le paiement des charges prévues par les manifestations internationales.

Le comité est donc bien conscient de ce problème de débiteurs et fait d'une priorité le recouvrement de ces arriérés.

**TBC Val-de-Ruz** lit le rapport de vérificateurs des comptes (le rapport se trouve en annexe). Les comptes ont été vérifiés par le TBC Val-de-Ruz et Uni-Neuchâtel le 26.02.2007. Les vérificateurs insistent également sur la situation alarmante des comptes créateurs et débiteurs. Les vérificateurs proposent d'accepter les comptes 2005/2006.

Mathieu Carnal ouvre la discussion concernant les comptes

**TBC Val-de-Ruz** : L'ancien système de facturation est hasardeux. Lors de certains tournois des arrangements ont été proposés directement par les organisateurs afin d'octroyer des réductions. A la fin de la manifestation, la FSTB envoie une facture pour la manifestation, facture que le joueur conteste car elle ne tient pas compte des réductions proposées et qu'il ne paie pas finalement. Comme la FSTB a déjà payé cette somme à l'organisateur c'est elle qui paye les frais de ces litiges.

**Réponse du comité** : les joueurs doivent comprendre que lorsqu'ils vont à une manifestation au nom de la FSTB, ils doivent l'argent à la FSTB. S'ils obtiennent des réductions, ils doivent les obtenir auprès de l'organisateur, à moins qu'un accord écrit ait été conclu entre la FSTB et l'organisateur.

**Nyon TBC** : parle-t-on de la commission maintenant avant ou après l'approbation des comptes ?

**Réponse du comité** : on peut en parler maintenant, pour rappel c'est au comité que revient la tâche de créer une commission et d'en nommer ses membres donc il n'y aura pas de vote mais le comité trouve important de savoir si les clubs appuient l'idée d'une telle commission.

**Nyon TBC** : Le club de Nyon est favorable à la création de cette commission. Le club tient également à préciser que des changements dans le comité ont eu un impact positif sur la vision que les joueurs ont de la FSTB. La commission devra bien insister sur le fait que les joueurs doivent de l'argent à la FSTB et pas aux organisateurs.

**Lausanne TBC** : propose que les joueurs débiteurs remboursent la FSTB du montant que la FSTB a engagé pour elles, puis que les joueurs s'adressent ensuite à l'organisateur pour régler les contentieux sur les réductions.

**TBC Neuchâtel** : ne comprend pas comment on en est arrivé là. Le club demande que lors des prochaines manifestations soit les joueurs payent directement auprès de l'organisateur, soit que la FSTB ne décide de plus prendre en compte les rabais.

**TBC Université Neuchâtel** : le club est scandalisé, quelque chose a-t-il été fait depuis la découverte de cette situation ?

**Réponse du comité** : un gros travail a été effectué afin de retracer pour chaque joueur la somme due et les montants déjà versés. Une centaine d'heures ont été consacrées à ce travail, il est à noter que plus de 100 joueurs ont fait partie des sélections nationales entre 2004 et aujourd'hui. Le caissier a préparé des factures individuelles en fonction du résultat de ses investigations, ces factures seront envoyées dans les prochaines semaines. Davis Daidié explique également que lors d'une précédente assemblée des délégués, il avait été décidé de

sortir des comptes réguliers de la FSTB les événements internationaux, la plupart des débiteurs étant cachés dans ces comptes en aparté. Ils n'ont pas été visibles plus tôt. Le comité de la FSTB a décidé de mettre ces comptes au bilan global afin que les clubs puissent se rendre compte de la situation.

**TBC Université Neuchâtel :** Félicitations pour le travail accompli. Il déplore toutefois que le travail n'ait pas été effectué avant. Doit-on directement envisager de constituer une provision pour perte?

**Réponse du comité:** pas encore, le processus de recouvrement n'a pas encore commencé. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation lors de la prochaine assemblée des délégués.

**TBC Val-de-Ruz:** le club propose que les joueurs remboursement à la FSTB le montant dû (sans tenir compte des rabais) et qu'ils annoncent leurs éventuelles réclamations quant aux rabais non comptabilités. Il sera du rôle du caissier et de la commission recouvrement de centraliser ces demandes et s'adresser directement aux organisateurs de la manifestation

**Nyon TBC:** le club félicite le caissier du travail effectué.

**TBC Val-de-Ruz :** les factures seront nominales ou à destination des clubs ?

**Réponse du comité:** nominales.

**TBC Val-de-Ruz :** il pourrait être envisagé que les clubs appuient la FSTB en faisant pression sur les joueurs pour que les créances soient réglées.

**Réponse du comité:** dans un premier temps, le comité compte sur la bonne foi des personnes. Dans un deuxième temps, si on constate que des gens ne jouent décidément pas le jeu, les clubs seront informés si des mauvais payeurs font partie de leurs membres. Il sera de la responsabilité de chaque club de décider si quelque chose sera engagé pour faire pression sur ces personnes ou pas.

**TBC Val-de-Ruz:** pourquoi Saronno (N.D.R. déplacement d'un week-end en 2006 qui a coûté uniquement 100.- aux joueurs) n'a pas été totalement payé alors que la facture était petite et claire ?

**Réponse du comité:** il y a eu des fautes de part et d'autres tant du comité et que des joueurs. De plus certains paiements n'ont pas pu être retracés à cause du manque de lisibilité des informations sur le bulletin de versement.

**TBC Université Neuchâtel :** souhaite préciser qu'il n'en veut pas au présent comité. Le club approuve l'idée de faire payer les gens avant qu'ils partent à la compétition et félicite le comité.

**Réponse du comité:** remercie les membres de l'AD pour leur soutien mais ajoute qu'il ne faut pas rejeter la faute uniquement sur l'ancien comité. Il s'agit d'une situation qui s'est accumulée au fil du temps, il y a eu un manque de vigilance global. Le comité actuel aurait du s'intéresser aux comptes plus tôt et être moins angélique. Il a appris des choses et sera plus strict dorénavant.

**Lausanne TBC :** désire revenir sur le cours qui n'est pas été enregistré par J+S (cf. rapport de la caissière). Est-ce que cette situation risque de se reproduire ?

**Réponse du comité:** oui c'est possible, il faudrait alors augmenter le prix du cours pour les participants. A l'avenir il n'a aucune raison que les cours J+S soient déficitaires.

**TBC Val-de-Ruz:** la FSTB peut aussi prendre en charge une partie de ces cours. Les moniteurs J+S sont essentiels pour l'avenir du tchoukball, ils doivent être encouragés dans leur formation. De plus la FSTB reçoit de l'argent de la part des experts J+S qui donnent gracieusement une partie de leur salaire.

**Réponse du comité:** oui, mais ces paiements sont placés sur un compte formation séparé et c'est plus un don des experts que de J+S. La situation sera éclaircie avec Carole Greber aussi vite que possible.

**Lausanne :** erreur dans le rapport au niveau du montant mentionné concernant les frais des sélections, le total des charges du secteur technique ont été reportées. A quoi correspond la rubrique "sélection frais" ?

**Réponse du comité:** Effectivement il y a une erreur dans le rapport, merci de l'avoir remarqué. Cette rubrique correspond à l'achat de matériel pour les équipes nationales. Cette année (2005/2006) de nombreux achats ont été engagés (ballons notamment). Cette remarque fait ressortir un problème récurrent de l'ancienne comptabilité : il n'y a pas de gestion des stocks. Lorsqu'on achète du matériel, il doit passer dans les actifs (propriété de la FSTB). Ensuite chaque année ce matériel est amorti (perd de la valeur), car il s'use et devient désuet. Ceci n'a pas été pris en compte dans les précédentes comptabilités. En effet si on se réfère au bilan comptable, la FSTB ne possède rien (valeur des actifs = 0.00). Le plan comptable doit être remodelé dans l'optique d'une entrée à Swiss Olympic qui exige par exemple cette gestion de stocks. Il le sera normalement pour la prochaine saison.

**Chavannes:** De nombreux moniteurs J+S font les cours de perfectionnement proposés par la FSTB, mais n'ont pas de charge d'entraînement. Il ne serait pas juste que la FSTB soutienne financièrement les cours suivis par ces personnes.

**Réponse du comité:** en effet si une aide particulière est créée, une politique sera créée.

**Lausanne:** le rapport de la caissière ne comporte pas de date. A-t-il été rédigé pour la dernière assemblée des délégués ?

**Réponse du comité:** non, il a été écrit suite à la vérification des comptes du 26 mars dernier.

**Lausanne :** le compte spécial Saronno est négatif, cela correspond à quoi ?

**Réponse du comité:** il s'agit d'un compte temporaire, il représente le résultat de la manifestation lorsque les comptes seront bouclés. Dans ce cas si tous les joueurs paient ce qu'ils doivent, le compte se soldera par un déficit de XXX.

**Neuchâtel :** Question par rapport au point abonnement Suisse Tchoukball, pourquoi est-il budgété à 3'000 alors qu'aucune valeur n'est inscrite dans les produits ?

**Réponse du comité:** Mathieu Carnal présente les publics cibles du Suisse Tchoukball : dans un premier temps, il s'agit d'un journal pour les membres de la FSTB, dans un deuxième temps à destination des personnes "importantes" pour la Fédération (personnalités du monde politique, maître d'éducation physique, etc.), un troisième objectif plus ambitieux était une volonté de permettre à la FSTB de rentrer dans ses frais en proposant un abonnement au Suisse Tchoukball. Le projet n'a jamais vraiment abouti puisqu'il y a très peu ou pas d'abonnés.

**TBC Neuchâtel :** Alors pourquoi mettre un montant au budget 2006/2007 ?

**Réponse du comité :** Il y a quelques années la FITB nous a demandé d'envoyer notre publication à ses contacts à l'étranger. Dernièrement on a demandé à la FITB de régler ces factures datant de plusieurs années. La FSTB a facturé une somme forfaitaire et la FITB nous a demandé d'arrêter d'envoyer le CHTB à ces personnes pour des raisons financières. La

FSTB a prévu de recevoir la somme due par la FITB durant cette période et cela explique ce budget.

**Lausanne** : idem concernant le compte "site internet", budgété à 300.-, mais rien n'est présent dans les dépenses. Pourtant le site web est toujours en ligne.

**Réponse du comité**: la facture a du être réglée en dehors de la période de comptabilité, soit avant, soit après. Mais malheureusement le comité ne s'en rappelle plus. Les charges liés à ce poste ont peut-être été comptabilisés dans un autre poste (communication par exemple).

**Lausanne** : Pourquoi il y a des colonnes sans chiffres ? On devrait plutôt mettre 0.00, ça serait plus clair.

**Réponse du comité**: En effet, ça sera corrigé à l'avenir

Pas d'autres questions, on passe à la votation concernant l'approbation des comptes 05-06: Les délégués à l'unanimité (16 voix) les acceptent.

Votation concernant la décharge du comité et de la caissière. La décharge est acceptée à l'unanimité (16 voix). Le comité remercie l'assemblée pour sa confiance.

#### **4) Budget**

Mathieu Carnal explique que le budget est lié au programme d'activité, ce dernier a été présenté et voté lors de l'AD ordinaire. Pour mémoire, le programme a été accepté à l'unanimité. De ce fait, le budget ne sera pas présenté en détail. Il est à noter que certains comptes sont difficiles à budgéter et que certains comptes ont été budgétés à 0.00 car ils sont voués à disparaître.

**Lausanne TBC** : demand si c'est le même budget que pour l'AD ordinaire ?

**Réponse du comité**: oui, rien n'a été changé.

**TBC Université Neuchâtel** : nous sommes presque à la fin de la période comptable, est-ce que le budget va être tenu ?

**Réponse du comité**: oui, et il y aura peut-être même de bonnes surprises. Durant cette année le comité n'a pas fait de dépenses exceptionnelles car les précédents comptes, ainsi que le budget n'avaient pas été approuvés jusqu'à ce soir.

**TBC Val-de-Ruz** : fait une remarque concernant les montants concernant la formation. La FSTB prévoit de faire du bénéfice sur les cours qu'elle organise (arbitre et manager de club), mais prévoit un déficit sur les cours de moniteurs qui sont pourtant co-organisé par Jeunesse et Sport. Le club trouve que la FSTB devrait encourager formation en interne et non pas subventionner J+S.

**Réponse du comité**: absolument, mais au moment de la création du budget, la situation n'était pas encore au clair avec ce problème de facturation de J+S.

Mathieu Carnal propose de passer au vote. Le budget 2006/2007 est accepté à l'unanimité (16 voix).

#### **5) Divers :**

- Swiss Olympic : Mathieu Carnal informe l'assemblée de l'avancement des démarches en vue d'une possible adhésion à Swiss Olympic. Le comité avance grandement dans

les démarches, la FSTB respecte les critères d'entrée à Swiss Olympic (plus de 1000 membres, plus de 20 clubs dans 2 régions linguistiques et fédération créée depuis plus de 5 ans), en effet la FSTB a reçu la demande d'adhésion de 3 nouveaux clubs pour la prochaine AD ordinaire. La FSTB compte par ailleurs environ 1050 membres. Concernant la répartition dans deux zones linguistiques, on peut considérer le club de Fribourg comme bilingue et la FSTB est en contact avec une personne désirant créer un club à Berne. La demande formelle d'adhésion sera envoyée à la mi-avril, le comité tiendra naturellement au courant les clubs du processus.

- Changement image de la FSTB : Alain Waser explique qu'un projet de secteur communication (présenté lors de la dernière AD) est de donner une nouvelle image à notre fédération. Ceci par 3 moyens : changer le logo, renouveler l'interface graphique du site Internet et changer la mise en page du Suisse Tchoukball. Concernant le concours de logo, Alain Waser annonce que pour l'instant 80 logos ont été reçus, le processus de sélection commencera dès le 1<sup>er</sup> avril et le logo gagnant sera présenté lors des finales du championnat suisse de tchoukball le 28 avril 2007 à Cernier. Un projet a été mis en place en vue de rénover l'interface graphique du site internet, les travaux sont actuellement en cours et le nouveau site sera également présenté lors des finales du championnat suisse. La mise en page du Suisse Tchoukball a été revue. La FSTB a été contactée par une maman d'un joueur, graphiste de profession, qui a proposé de nous aider bénévolement. Le nouveau Suisse Tchoukball sera présenté à la rentrée, celui-ci sera plus aéré et comportera d'autres nouveautés qui seront révélées ultérieurement.
- Finale du championnat. Alain Collioud expose le projet au nom du TBC Val-de-Ruz : la manifestation sera filmée en continu du matin jusqu'au soir par 3 caméras, un montage sera effectué sur place et projeté depuis le matin sur grand écran. Le film passé sur grand écran sera enregistré en DVD, ce dernier sera envoyé aux clubs. Alain Collioud mentionne également que la tradition du souper suivant la finale est toujours d'actualité, une inscription sera envoyée prochainement aux clubs. Alain Collioud parle également du nouveau site internet du TBC Val-de-Ruz (et invite les autres clubs à rajouter le lien sur leurs sites ([www.tchoukballvdr.ch](http://www.tchoukballvdr.ch))). Alain invite les délégués des clubs à un apéritif qui aura lieu dans le hall dès la fin de l'assemblée.
- **TBC Carouge**, s'exprime au nom de l'AGTB (fédérant les clubs de tchoukball genevois). Cette association a annoncé il y a quelques mois une nouvelle formule pour son tournoi annuel (4 jours de tournoi sur 2 week-ends avec un jour par catégorie : M15, M12, open et élite). Pour l'heure, l'AGTB n'a reçu que très peu de réponses formelles. L'AGTB demande aux clubs de manifester leur intérêt ou non afin que l'AGTB puisse avancer dans l'organisation du tournoi. Cette mesure a été prise dans le but d'augmenter au maximum le nombre de matchs possible. Ceci afin d'augmenter le plaisir des jeunes.
- **TBC Université Neuchâtel** : le club informe qu'il joue désormais le lundi soir à 20h dans le nouveau complexe dans la Maladière.
- **TBC Neuchâtel** : Informe que leur site internet est ouvert ([www.tchoukball-neuchatel.ch](http://www.tchoukball-neuchatel.ch)) et qu'après Pâques le club sera également locataire de la nouvelle salle de la Maladière. Le club loue la salle de 18h à 22h dans le but de créer un mouvement junior.

Plus personne ne souhaite prendre la parole, Mathieu Carnal clôt l'AD à 20h32.

**Prochaine AD : vendredi 22 juin 2007.**

PV : Alain Waser